

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALDe la Commune d'EMERCHICOURT
Séance du 18 septembre 2026Date de convocation :

14 septembre 2026

Date d'affichage :

14 septembre 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Absents : 0

Exclus : 0

Etaient présents :

Mesdames BAFCONS Marie-Catherine – CHANTREAU Audrey – CHOQUET Justine – CLÉMENT Chantal – HERBIN Mélody – HUTIN Mélanie et SUM Michèle.

Messieurs BRULIN François – DAMS Gonzague – DUMONT Jean-Philippe – PETIT Taylor – ROUSSEL Régis et SZATAN Michel.

Absent excusé ayant donné procuration :

Monsieur LETENEUR Christophe a donné pouvoir à M. DUMONT Jean-Philippe.

Absent excusé :

Monsieur DUFOUR Vincent

L'an Deux Mil Vingt-six, le dix-huit septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Citoyenne sous la présidence de M. ROUSSEL Régis, Maire.

Madame Justine CHOQUET est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2026/06/07**OBJET : Vote des subventions accordées aux associations****7.5 Subventions**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer les subventions aux diverses associations et autres organismes pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, décide à l'unanimité, l'octroi de subventions aux associations comme suit :

• Amicale Laïque d'Emerchicourt	4 200 €
• Amicale Laïque d'Emerchicourt (subv exceptionnelle fête communale)	110 €
• Amicale Laïque d'Emerchicourt (subv exceptionnelle bus)	58 €
• Comité des fêtes	300 €
• Ostrevent Basket-Ball Emerchicourt Aniche Auberchicourt Monchecourt	4 200 €
• Club Canin d'Emerchicourt	300 €
• Club Féminin d'Emerchicourt	300 €
• Société d'Histoire Locale	300 €
• Société d'Histoire Locale (subv exceptionnelle vernissage exposition)	150 €
• Association des Parents d'Elèves groupe scolaire Aragon	300 €
• Amicale du Personnel Communal d'Emerchicourt	2 500 €
• Association LAPAGE	3 921 €

Les crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget 2026.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 059-215901927-20260918-2026_06_07-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire

Régis ROUSSEL

A blue circular stamp for the 'MAIRIE D'EMERCHICOURT' is visible. It contains a coat of arms with a castle and two stars. A handwritten signature in dark ink is written over the stamp and extends to the right.

Conformément aux articles R 421-1 à 5 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification (ou sa publication). Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Le maire d'Emerchicourt peut également être saisi dans le même délai, d'un recours gracieux qui prolonge le délai de recours contentieux.

Publié sur le site internet de la commune le 30 septembre 2026 par Régis ROUSSEL, Maire.